

Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATG13-1 - Revenus Fonciers

Durée : 07h00

Type : Présentiel

Public :

Comptables et gestionnaires gérance.

Objectifs pédagogiques :

1. Enrichir ses connaissances fiscales dédiées à l'exploitation locative
2. Communiquer efficacement avec ses clients bailleurs
3. Adapter ses réponses à l'actualité

La formation va vous conduire sur le terrain à apprécier et contrôler la véracité des informations fiscales transmises aux bailleurs.

Pré-requis :

Aucun

Programme :

1 - Introduction

- La place des revenus fonciers dans le revenu net global imposable
- Le régime du microfoncier

2 - Les revenus imposables

- Les recettes locatives
- Les autres recettes

3 - Les charges déductibles

- Les charges de gestion
- Les charges d'assurance
- Les charges de travaux
- Les charges d'impôts
- Les charges de copropriété
- Les déductions spécifiques



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS

9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466

- Les autres charges
- Les charges financières
- Les dernières jurisprudences

4 - Le traitement du résultat

- Le résultat bénéficiaire
- Le résultat déficitaire

5 - La place des régimes incitatifs dans les revenus fonciers

- Rappel des régimes : leurs incidences dans la détermination des revenus fonciers
- Points d'actualité 2025/2026

Nos programmes sont actualisés en fonction des nouvelles lois.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique et réponses aux questions.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) et une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via l'espace utilisateur de chaque apprenant).

Matériel nécessaire :

Papier et crayon.

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS
9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours
Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466

ARCHE Talents | PROGRAMME DE FORMATION

situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS
9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours
Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466